



BILAN - ACTION DE COMPTAGE  
JOURS DE MATCH  
Le dimanche 25 février 2018

Depuis de nombreuses années, les sujets récurrents sur le quartier de Port-Neuf sont vraisemblablement les mêmes. Il revient fréquemment la question autour du stationnement les jours de matchs. Il est vrai qu'un stade implanté au cœur d'un quartier peut faire parler de lui, autre que pour ses prouesses de sport de haut niveau !

Le stade Marcel Deflandre, évoluant dorénavant en top 14, accueille un public de 16 000 personnes par match, se jouant chaque fois à guichet fermé.

Face à cette réalité, le Conseil Citoyen a souhaité mener une action concrète de comptage des véhicules les jours de match. Le but de cette opération est de se rendre compte du nombre de véhicules garés de manière gênante, ou dégradant les espaces publics. Le but ici, n'est pas de comptabiliser l'ensemble des véhicules stationnés sur le quartier.

Les différentes catégories représentées :

- Stationnement régulier : nombre de véhicules occupant des places matérialisées non gênants à la circulation et au bon fonctionnement dans le quartier.
- Stationnement des véhicules sur pelouse.
- Stationnement des véhicules sur les ronds-points ou bloquant les accès pompiers considérés comme stationnement inadmissible lors de la dernière ballade urbaine (GUP) menée par la Ville de La Rochelle.
- Stationnement sur passage piéton considéré comme stationnement dangereux.
- Stationnement sur trottoirs.
- Stationnement sur emplacement réservé handicapés.
- Stationnement devant portail privatif.
- Stationnement disponible, parking existant matérialisé.

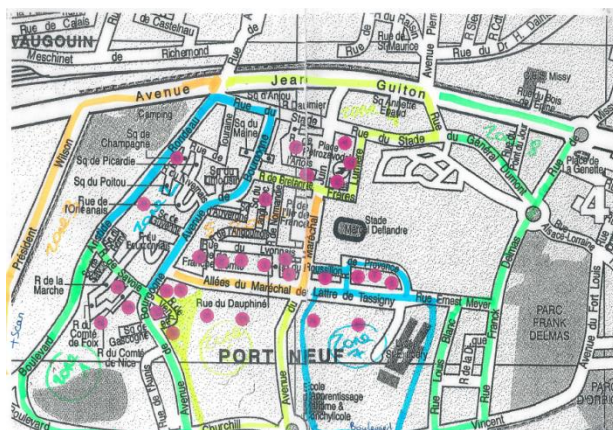
Le comptage

Pour la réalisation de cette action sur le quartier de Port-Neuf, il a fallu délimiter des zones de comptage précises, permettant aux bénévoles de se focaliser sur une petite partie du quartier, pour être le plus exhaustif possible.

Il est important de préciser que ce comptage s'est réalisé uniquement sur le quartier de Port-Neuf, même si nous sommes conscients que le stationnement génère des nuisances sur le quartier de Mireuil (avenue Pierre Loti, Place St-Maurice...) également, jusqu'au rond point de La Pallice et sur toute l'avenue Guiton (quartier de la Genette).



8 zones ont été délimitées pour couvrir le quartier dans son ensemble.



Selon les catégories précédentes, il a été recensé :

- Stationnement régulier : 2 248
- Stationnement pelouse : 1 146
- Stationnement rond point et accès pompier : 67
- Stationnement passage piéton : 15
- Stationnement trottoir : 2 018
- Stationnement handicapé : 6
- Stationnement devant portail : 52
- Stationnement sur parking disponible et matérialisé : 26 places

utilisées pour 150 places disponibles à la scan, et 96 autres stationnements disponibles (EHPAD...)

- Stationnement autres gênants ne rentrant pas dans les autres catégories : 23

Cela représente un total d'environ 6000 véhicules recensés, dont seulement 36% sont stationnés de manière régulières et ne gênant pas le bon fonctionnement sur le quartier.

### Photographies visualisant le stationnement





Photographies visualisant les stationnements gênants / voir dangereux



En conclusion, nous pouvons dire que ce comptage n'est peut être pas des plus exhaustif, mais il a le mérite d'avoir été réalisé. Jusqu'à aujourd'hui, personnes n'était en mesure de chiffrer les désagréments dus à un stationnement anarchique.

Il est important de continuer le travail engagé entre le Conseil Citoyen, la Ville de La Rochelle et le Stade, afin d'améliorer cette situation, qui devient de plus en plus inconfortable pour les habitants de Port-Neuf.

En parallèle, le Conseil Citoyen aimerait pouvoir travailler avec le Stade Rochelais sur des événements festifs, à destination des habitants pour mettre en lumière tout l'atout d'un tel stade dans ce quartier vivant.